

Ne pas encourager les élevages cruels

LORSQU'UN ÉLEVEUR VEUT MODIFIER LE PHYSIQUE D'UN ANIMAL, MÊME SI CELA FAIT SOUFFRIR LES ANIMAUX, ON PARLE ALORS D'ÉLEVAGES CRUELS. LE FAIT DE LAISSER SE REPRODUIRE DES ANIMAUX AINSI MODIFIÉS EST AUSSI UN ÉLEVAGE CRUEL. IL Y A AUSSI DES ANIMAUX QUI NAISSENT AVEC DES ANOMALIES PARFOIS GRAVES NE LEUR LAISSANT AUCUN CONFORT DE VIE ; DANS LA NATURE, ILS SERAIENT ÉLIMINÉS. CES ANOMALIES PHYSIQUES QUI HANDICAPENT LES ANIMAUX PEUVENT DONC ÊTRE VOULUES PAR LES ÉLEVEURS ; IL S'AGIT PRINCIPALEMENT D'ANIMAUX FAMILIERS ; MAIS ELLES PEUVENT AUSSI SE PRODUIRE PAR DES PHÉNOMÈNES NATURELS ; ON PARLE ALORS DE MUTATION.

Les chats blancs aux yeux bleus sont généralement sourds. Ce défaut est transmissible aux jeunes ; il est donc important de ne pas les laisser se reproduire ; il faut *les stériliser*. La SVPA reçoit fréquemment des demandes pour de tels chats de personnes ignorant cette tare.

Les chiens sharpeis ont une peau plissée ; entre ces plis, la peau s'enflamme généralement, engendrant de mauvaises odeurs et des démangeaisons ; il est alors nécessaire de traiter continuellement les entreplis par des pommades.

Les chats de type persan ont des nez si aplatis qu'ils engendrent des insuffisances respiratoires et cardiaques. Le standard de telles races devrait être modifié pour que ces défauts soient corrigés. Le nez ne doit plus être aplati.

Les chiens au museau court comme les carlins et les bouledogues ont de la peine à respirer. Ils doivent faire des efforts pour ravoir leur souffle. Quand il fait chaud ou s'ils doivent faire un effort, ils étouffent ; on parle de détresse respiratoire. Ils doivent être opérés chirurgicalement pour retrouver un peu de confort.

Les chiens aux longs poils qui ne sont pas toilettés régulièrement ont les yeux recouverts de poils, ce qui handicape la vue et peut rendre le chien peureux ou agressif.

Les poissons rouges aux yeux en forme de bulle, nommés « Tête-de-lion », voient mal et ont de la peine à trouver leur nourriture. Les autres poissons s'acharnent à dévorer leurs yeux, les faisant mourir.

Les chiens au dos trop long par rapport à leur hauteur souffrent fréquemment de dislocations des vertèbres, qui engendrent des paralysies. Cela est typique de la maladie des Teckels. Les standards cynologiques devraient être modifiés en vue de supprimer cette anomalie.

En règle générale, tout animal présentant des anomalies physiques ou psychiques devrait être exclu de l'élevage. Notons les chiens et les chats atteints d'épilepsie ; les chiens souffrant de dysplasie de la hanche, de cryptorchidie, de surdité, de collapse de la trachée, d'atrophie rétinienne et de toute maladie ou anomalie héréditaire.

Il est du devoir des acheteurs de ne pas chercher à acquérir des animaux volontairement handicapés et choisir un animal pour de simples critères physiques, que l'on trouve beaux, rigolos ou attachants. Des exemples actuels pour illustrer cela sont les cas du bouledogue, dans sa « version » nez plat, ou du chihuahua à l'ossature fragile qui restent encore très à la mode. Ces élevages extrêmes sont interdits par la loi en Suisse ; on voit toutefois encore peu les effets de cette interdiction.

Où s'arrêtera la folie de la sélection de particularités (tares) génétiques ?

